

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 30 mars 2016 à 9 h 30
« Transitions emploi-retraite »

Document n°7
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Une perspective internationale sur les transitions entre emploi et retraite

OCDE

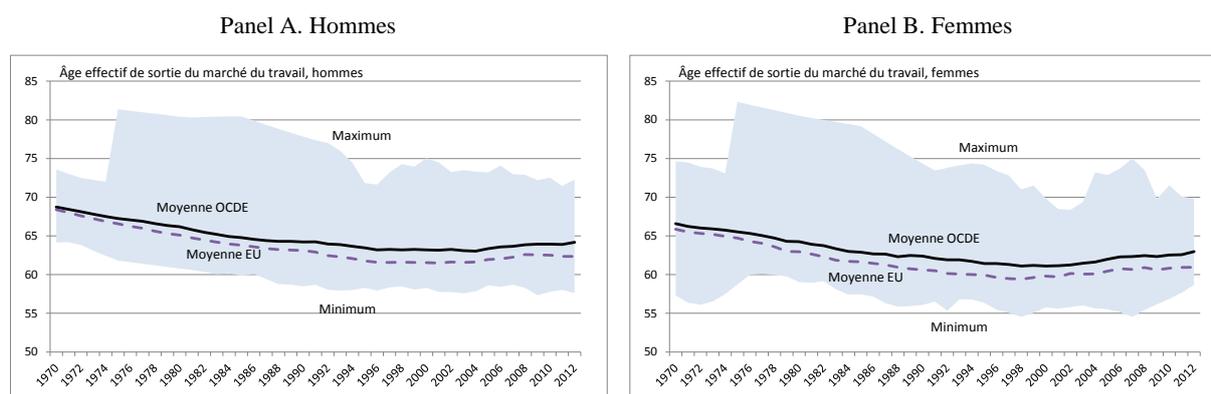
Age de sortie du marché du travail et mode de sortie de l'emploi¹

Mars 2016

1. Âge de sortie du marché du travail

Des politiques visant à favoriser l'allongement de la vie active – par le report de l'âge de la retraite et le durcissement des conditions de retraite anticipée par exemple – ont été instaurées dans la plupart des pays de l'OCDE ; elles ont joué un rôle décisif dans la légère hausse récemment observée de l'âge effectif de la sortie du marché de travail par rapport au faible niveau qu'il affichait au début du XXI^e siècle (graphique 1).²

Graphique 1. Évolution de l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail, moyenne de l'OCDE et de l'UE



Source : Estimations de l'OCDE fondées sur les résultats des enquêtes nationales sur la population active, l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne et, pour les premières années dans certains pays, les recensements nationaux. Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail, http://www.oecd-ilibrary.org/employment/data/statistiques-de-l-ocde-sur-l-emploi-et-le-marche-du-travail_ifs-data-fr;jsessionid=1vsvv9p6b99f1.x-oecd-live-02.

Or, pour que les seniors aient des possibilités d'emploi effectives, il ne suffit pas juste de durcir les conditions d'accès à la retraite anticipée, de relever l'âge de la retraite, d'allonger les durées de cotisation et de modifier les règles et critères de manière à augmenter le rendement marginal d'une prolongation de l'activité. Des actions sont aussi nécessaires de la part des employeurs. Pour les travailleurs les plus âgés, le maintien dans l'emploi est bien plus courant que le recrutement (OCDE, 2015a ; 2014b, c, d ; 2013) ; aussi, pour bon nombre d'entre eux, le chômage à un stade tardif de la vie active équivaut à une sortie du marché du travail puisque souvent ils ne retrouveront plus un emploi.

2. Modes de sortie de l'emploi rémunéré aux âges compris entre 55 et 64 ans

De manière générale, des événements tels que l'éducation, la maternité et la garde des enfants, le licenciement et la maladie peuvent être des raisons de sortie d'un emploi rémunéré et, par conséquent, en fonction des caractéristiques des systèmes de retraite, influencer également sur les revenus de retraite.

¹ Contact Anna Cristina d'Addio, Division des politiques Sociales, OCDE ; E-Mail : anna.daddio@oecd.org.

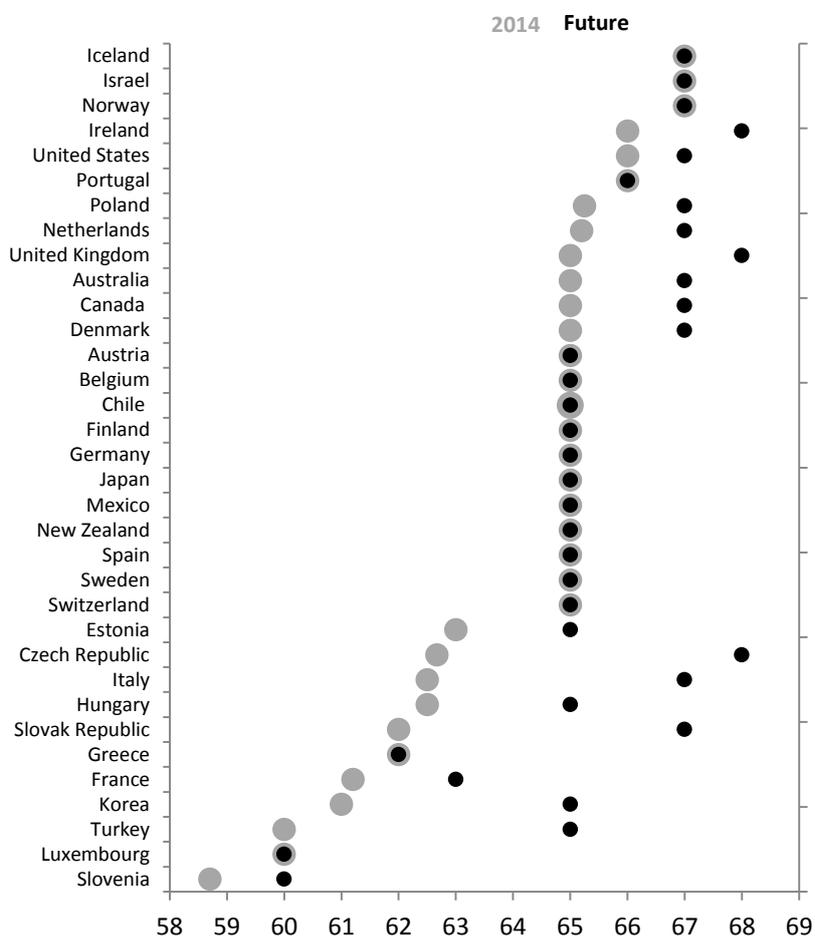
² Les régimes de retraite anticipée ont en fait été progressivement éliminés (au Danemark, en Grèce, en Hongrie, en Italie et en Pologne), ou bien les conditions les régissant ont été durcies par le relèvement de l'âge ou l'allongement des durées de cotisation minimales y ouvrant droit (comme en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, aux Pays-Bas, au Portugal et en Slovaquie). Quelques pays ont également augmenté les décotes pour retraite anticipée (Grèce et Italie) pour les rapprocher des principes actuariels (voir D'Addio et von Nordheim, 2014.)

Les données extraites des enquêtes sur les forces de travail au sujet des sorties d'emploi des hommes et des femmes âgés de 55 à 64 ans dans 20 pays de l'OCDE en 2014 sont présentées dans le Graphique 2. Elles suggèrent une grande hétérogénéité des raisons qui sont à l'origine de la sortie de l'emploi rémunéré.

Ces données illustrent le pourcentage de personnes (hommes ou femmes) qui ont quitté un emploi en 2013 (en raison de la fin d'un contrat à durée déterminée, de la retraite — anticipée ou normale, de maladie/invalidité, de licenciement et pour effectuer des tâches de gardes principalement) et qui se trouvent encore en 2014 en situation de chômage, invalidité ou autre inactivité.

Malgré un âge « officiel » de la retraite fixé à 65 ans (voir au-delà - graphique 2) dans la plupart des pays de l'OCDE, la voie la plus fréquente de sortie d'un emploi pour les personnes d'âge comprise entre 55 et 64 ans est la retraite – y compris la retraite anticipée (voir le Graphique 3).

Graphique 2. Âges de la retraite courants et futurs pour les hommes entrés sur le marché du travail à 20 ans

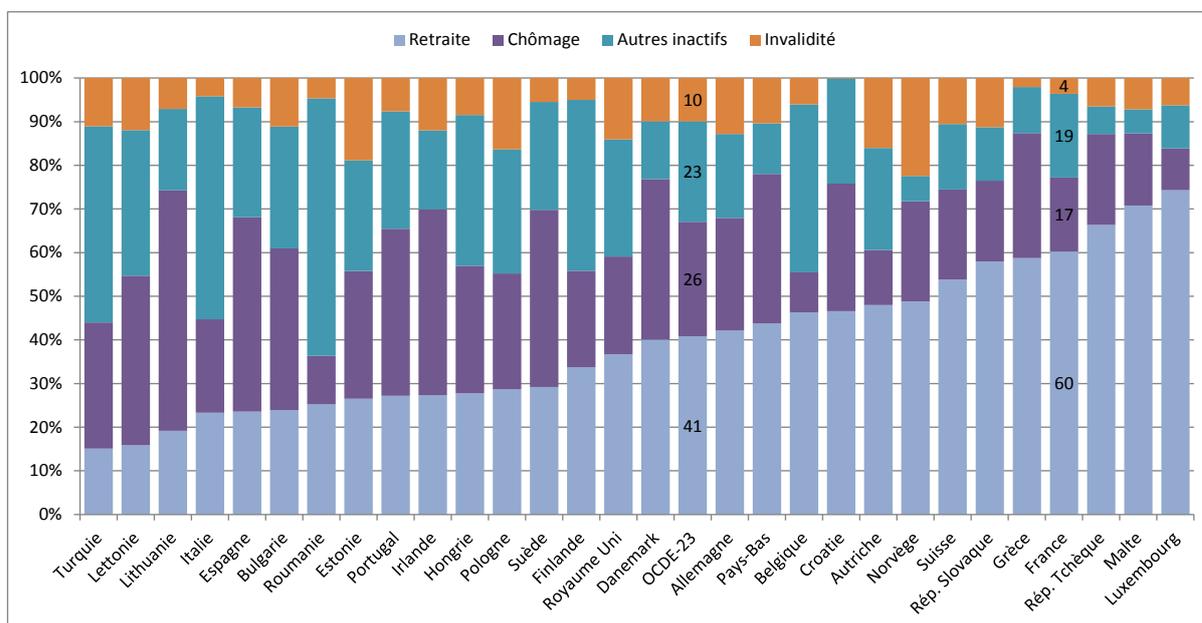


Source : OCDE (2015) Panorama des Pensions 2015, Chapitre 1.

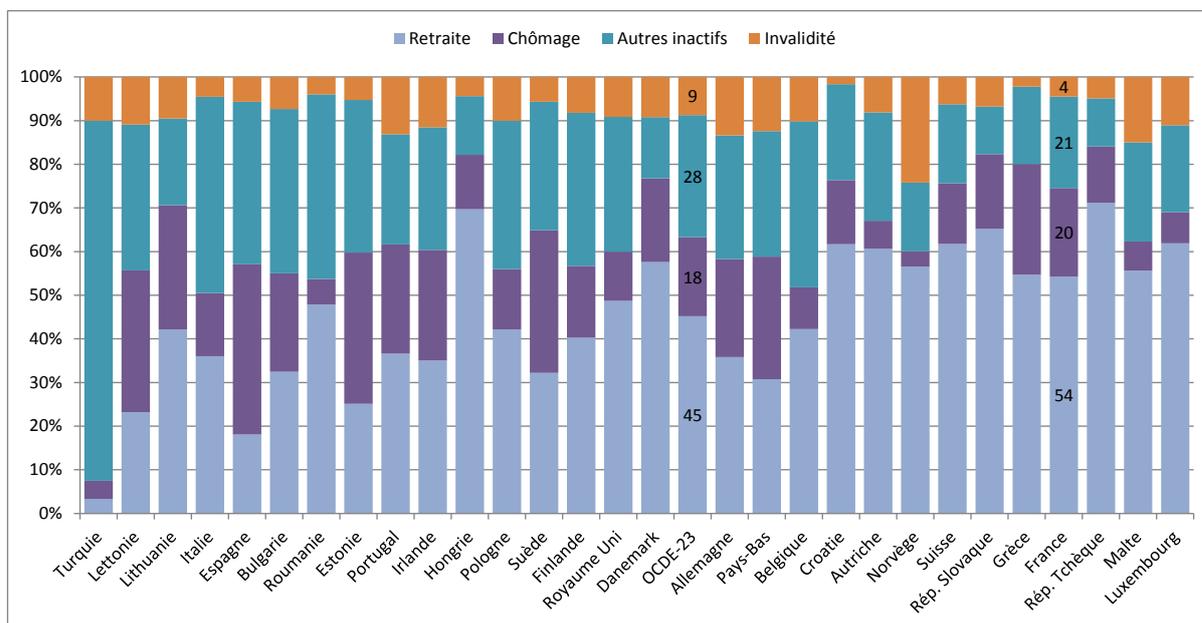
Néanmoins 36% des hommes et 27% des femmes qui ont quitté leur emploi en 2013 l'ont fait par le chômage (respectivement 26 % et 18 %) et l'invalidité (respectivement 10 % et 9 %).

Graphique 3. Modes de sortie d'un emploi rémunéré des hommes et des femmes âgés de 55 à 64 ans, 2013

Hommes



Femmes



Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les résultats des enquêtes nationales sur la population active et l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne 2014. Les données se réfèrent au nombre de personnes interrogées en 2014 qui ont quitté un emploi un 2013.

En analysant des données plus fines, on peut constater qu'en Autriche, en Croatie, au Danemark, en République slovaque, en Suède, en Suisse et au Royaume-Uni plus d'un tiers des hommes qui ont quitté un emploi en 2013, l'ont fait par le biais d'une retraite anticipée et pas d'une retraite à l'âge « standard ». Des résultats similaires sont observés également chez les femmes en Autriche, en Pologne et au Royaume-Uni. À l'inverse, les pays où les retraites anticipées, en pourcentage des départs

au motif de la retraite, sont les plus faibles (et se situent autour de 5-6 %) sont par exemple la Finlande, la France et l'Italie

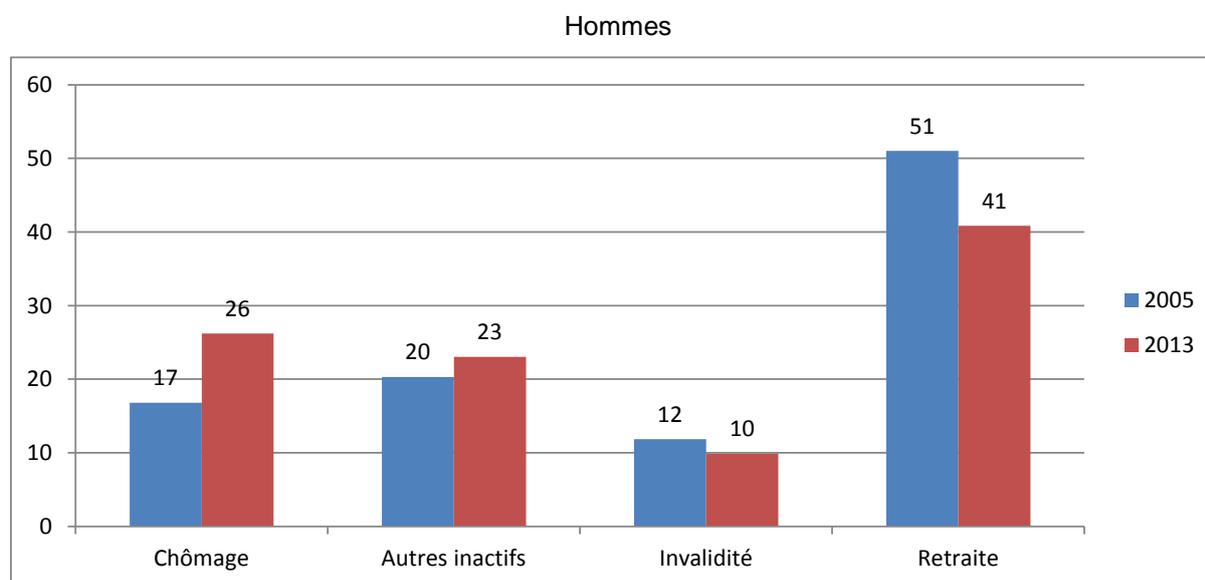
Une part importante des hommes et des femmes dans la tranche d'âge 55-64 ont toutefois quitté l'emploi en 2013 en raison de licenciements (individuels et collectifs) — ils se retrouvent donc au chômage — ou de maladie et invalidité.

En moyenne, dans les vingt-trois pays de l'OCDE représentés sur le Graphique 3, le chômage représente la voie de sortie de l'emploi en 2013 pour 26% des hommes et 18% des femmes. Cependant, des proportions beaucoup plus grandes sont observées par exemple en Irlande, en Espagne et en Lettonie.

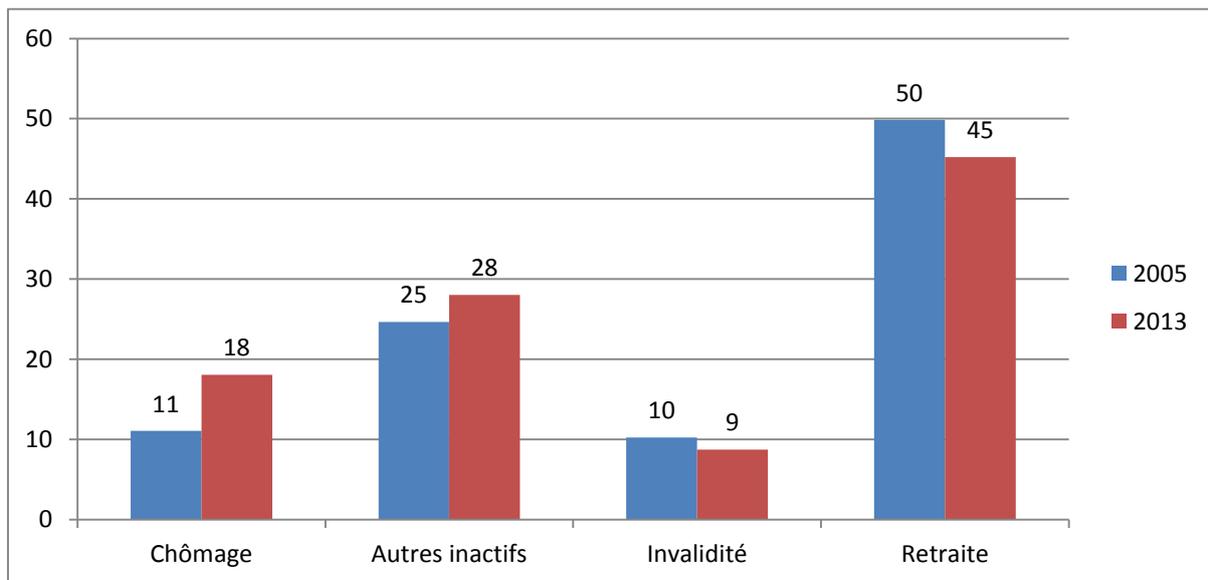
En moyenne, 11% des hommes (9 % des femmes) âgés entre 55 et 64 ans ont quitté leur emploi pour raisons liées à la maladie ou l'invalidité. Des proportions plus élevées sont signalées en Norvège, Pologne et Estonie par exemple où ils concernent plus de 25 % des hommes qui ne travaillaient pas en 2014. Pour les femmes, les plus grandes proportions sont reportées en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, au Portugal et en Suède.

L'analyse des données historiques suggère que les sorties vers le chômage pour les 55-64 ont augmenté considérablement entre les années 2006 et 2014 (pour les sorties observées en 2005 et 2013) : le pourcentage d'hommes (femmes) qui ont quitté un emploi vers le chômage est en effet augmenté de 9pp (7pp) durant cette période. Une tendance opposée est observée pour la retraite, motif pour lequel les sorties ont diminuées passant de 51 % à 41 % parmi les hommes et de 50 % à 45 % parmi les femmes en moyenne dans les vingt-trois pays de l'OCDE considérés. Les deux autres types de sortie (c'est-à-dire vers l'invalidité et autres formes d'inactivités) sont restées quasiment stables au cours du temps (Graphique 4).

Graphique 4. Mode de sortie de l'emploi rémunéré en 2005 et 2013, moyenne OCDE-23, hommes et femmes âgés entre 55 et 64 ans



Femmes



Source: Calculs de l'OCDE fondés sur les résultats des enquêtes nationales sur la population active et l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne 2014.